

PROCEDURE POUR PRENDRE SA LICENCE AU BUROS HANDBALL



1

- Je remplis ma demande de licence sur HelloAsso
- <https://www.helloasso.com/associations/buros-handball/adhesions/inscription-2023-2024-buros-handball>
- Coordonnées, Taille tee-shirt, Infos bénévolat
- Je lis, J'accepte la charte du Club et je paye en ligne (tarifs fournis sur le site HelloAsso)

2

- Quelques jours après, je reçois le mail de la fédération qui me fournit le lien Gest'Hand vers la licence à remplir en ligne
- Je vérifie ma boîte mail, en particulier les spams 

3

- Je clique sur le lien et je suis le guide en ligne pour remplir ma licence et fournir les documents demandés
- L'ensemble des documents ne seront plus à télécharger mais à valider en direct sur le site de Gest'hand de la FFBH par le(a) licencié(e)
- Attention, le lien fourni par la fédération n'est valable que 7 jours 
- En cas de besoin, je contacte le club par sms au 06 83 85 52 53 pour qu'il te renvoie le lien

4

- Je peux revenir finaliser la licence à tout moment s'il me manque des informations
- Je pense à finaliser ma licence pour que le club la valide – pour cela je clique sur « FINALISER »

5

- Je reçois un mail indiquant que :
- Ma licence est qualifiée, et je peux jouer à partir de J+1 
- Des documents sont manquants ou non conformes et ma licence ne peut pas être validée  => Etape 4

DOCUMENTS A JOINDRE A LA LICENCE



Pour les licenciés mineurs

- **1 Photo d'Identité de moins de 3 ans**

La photo doit être du type « identité ». Les photos de vacances sont sympathiques, les lunettes font très stars ! ... mais nous ne pouvons les accepter. Vos enfants changent, merci d'actualiser,

- **1 document d'Identité :**

- Carte identité
- Passeport
- Certificat de naissance

- **Questionnaire de santé si certificat médical < 3 ans**

ou

- **Certificat médical**

Optionnel en fonction des réponses au questionnaire de santé

N° RPS du médecin obligatoire

Certificat médical obligatoire en cas de sur classement (cas particulier)

- **Attestation parentale**
- **Autorisation de sur classement**
(cas particulier des moins de 15F / G sur classé en -18)

Pour les licenciés majeurs

- **1 Photo d'Identité**

- **1 document d'Identité :**

- Carte identité
- Passeport

- **Questionnaire de santé si certificat médical < 3 ans**

ou

- **Certificat médical**

Nouveau Licencié => Obligatoire

Renouvellement => Optionnel en fonction des réponses au questionnaire de santé

N° RPS du médecin obligatoire

- **Attestation d'honorabilité**

Pour les entraîneurs / dirigeants uniquement

A remplir et signer directement dans Gest'Hand

Tous les documents officiels sont disponible sur le lien :
<https://www.ffhandball.fr/fr/ffhandball/documentation/formulaires>

TARIFS 2023 - 2024



Catégorie (année de naissance)	Tarifs 2023 - 2024
Baby Hand : à partir de 3 ans révolus (2017 à 2020)	85 €
Ecole de hand (à partir de 2017)	105 €
-11 ans (2013 – 2014)	135 €
-13 ans (2011 – 2012)	140 €
- 15 ans (2009 – 2010)	145 €
- 18 ans (2006 – 2007 et 2008)	155 €
Senior F + 16 ans (née en 2005 ou avant)	180 €
Senior G + 16 ans (née en 2005 ou avant)	180 €
Hand Loisir mixte	105 €
Dirigeant, entraîneurs, arbitres officiels et en formation	Gratuit
Joueur et entraîneurs , sénior	Gratuit

Informations complémentaires

- **Réduction famille : -20€ / licence** sur la deuxième licence et les suivantes
- **Dispositif Pass'Sport accepté** (à déduire de la licence avant paiement)

 Pas de paiement via : ANCV, chèques sport, aides départementales etc...

- **Si paiement par chèque souhaité** (en 1 ou plusieurs fois)
- Inscription sur HelloAsso
- Dépôt des chèques dans la boîte aux lettres du club (face au pôle de santé), sous pli cacheté avec nom/prénom derrière le /les chèques
- **Mutations**
- 2 chèques du montant de la mutation :
1 encaissé la 1ère année, l'autre sera rendu la 2ème année si le licencié reste au club

Mutation + 16 ans
(nés en 2004 ou avant)

182 €
(2 chèques de 91 €)



PASS SPORT

EN 2023-2024

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant, mise en place par l'Etat, pour financer tout ou partie de l'inscription dans une association sportive.

Pour qui ?

Le Pass'Sport concerne les enfants de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

PASS SPORT

Comment ça fonctionne ?

Les bénéficiaires du dispositif ont reçu, ou vont recevoir (en septembre/octobre pour les étudiants boursiers) un code Pass'sport individuel, qui prend la forme d'un code composé de 9 caractères.

Sur présentation et transmission du code à votre club, une réduction de 50€ pourra être déduite de la licence sportive.